

**LBFR - Léon Blum / Folie Régnault**  
**Commission Culture et Patrimoine**

**Compte-rendu de la réunion du 11 décembre 2025**  
**Salle 110 - 14h00**  
***Suivi des dossiers***

**Présentes** : Martine Deslouis, Josette Kefalas, Nadine Percheron, Sylvie Sancenot, Anne-Marie Terranova et Colette Vallat.

**Excusée** : Monique Boussemart

**Ordre du jour**

- 1- Point sur le jeu de piste 2026,
- 2- Point sur le suivi des panneaux pédagogiques square Maurice Gardette,
- 3- Point sur le suivi du dossier " Bas-relief Allégorie de la Liberté " ,
- 4- Point sur les prochaines visites 2026 (Père-Lachaise),
- 5- Point sur le square Denis Poulot,
- 6- Questions diverses.

**Préambule :**

Retour sur la distribution du livre *Arrêt sur mémoires* (lundi 1<sup>er</sup> décembre 2025)

- Très bon retour des participant(e)s.
- Nous nous étonnons toutefois de la forte absence des membres des autres Conseils de Quartier.
- Plusieurs personnes (présentes ou non) nous ont fait part de leur regret que ce livre ne puisse pas être acheté.
- Nous prévoyons de distribuer cet ouvrage lors de la prochaine remise du brevet aux collégiens d'Alain Fournier, aux participant(e)s du jeu de piste, aux lauréat(e)s de nos concours...

**1° Point sur le jeu de piste 2026**

Le prochain jeu de piste aura lieu le **samedi 6 juin 2026**.

Le thème de cette édition est " *Le cinéma dans le 11<sup>e</sup>* ".

**Circuits :**

Comme les années précédentes, deux circuits seront proposés : un pour les adultes et un pour les enfants (observation). La durée de chacun des circuits sera d'une heure et demie maximum.

Point de départ : devant le square de la Roquette. Arrivée : Centre Paris Anim' Mercoeur (Cité Souzy).

Les anciennes salles de cinéma, les lieux de tournages de film, les acteurs et les bâtiments seront abordés.

**Exposition :**

En parallèle des circuits, nous proposerons une exposition au Centre Mercoeur.

Thème de l'expo : Nous envisageons des photos extraites de films tournés dans le 11<sup>e</sup>, cela pose toutefois le problème des autorisations et copyright. Nous allons nous renseigner.

A défaut, nous pourrions prévoir une exposition de reproductions d'affiches de films tournés dans le 11<sup>e</sup>.

**Lots :**

- Nous avons acheté des livres sur le thème du cinéma auprès de la librairie *Les Parages* (ils sont actuellement entreposés chez Martine).
- Nous allons récupérer d'autres livres actuellement entreposés dans la cave et la réserve de la mairie. Nous avons contacté la Cellule des CQ afin de pouvoir y avoir accès le 29 décembre.
- Nous prévoyons également de distribuer notre ouvrage *Arrêt sur mémoires*.
- Enfin, tous les enfants auront une médaille du Conseil de Quartier (en stock).

**Repérages :**

Le prochain test de repérage aura lieu le **jeudi 8 janvier**, à 14h.

RdV : Devant l'entrée principale du square de la Roquette.

## **2° Point sur le suivi des panneaux pédagogiques square Maurice Gardette**

Pour mémoire, notre Conseil de Quartier avait déposé un projet au budget participatif, **lauréat en 2019**, " *Renforcer la place de la biodiversité dans le 11e* " avec *l'installation de panneaux dans le square Maurice Gardette*. A ce jour, aucune suite n'a été donnée (nous n'avons jamais été contactés, bien que porteurs dudit projet). Ce projet semble avoir été abandonné par la mairie.

En l'absence de suivi de la part des services, nous avions proposé une seconde fois notre projet en 2022. Il a été adopté lors de la plénière LBFR du 22/11/2022, puis revalidé et revoté lors de la plénière LBFR du 31/05/2023.

Après plusieurs propositions, les 10 panneaux avaient été transmis à la Cellule le 26/10/2023 pour validation auprès de la DEVE et lancement de la fabrication dans la foulée (panneaux Dibond 3 mm (résistants en extérieur), fixés sur des poteaux/pupitres métalliques).

Le budget a été voté sur le budget d'investissement de notre CQ depuis 2023, les textes et les photos ont été validés par l'AEU (Agence de l'Ecologie Urbaine) depuis le 08/04/2024.

Cela fait donc **6 ans** que notre projet est **en cours de réflexion par les services de la mairie du 11<sup>e</sup>**. Malgré nos très nombreuses relances, nous n'avons toujours aucun retour. Nous avons donc relancé une nouvelle fois les services de la mairie le 05/12/25.

⇒ **En attente de réponse.**

## **3° Point sur le suivi du dossier " Bas-relief Allégorie de la Liberté "**

Nous avions adressé un courrier à François Vauglin le 30/04/2024 afin que cette œuvre (actuellement entreposée dans une réserve de la Ville à Ivry sur Seine) puisse être transférée et installée, comme prévu par Georges Sarre depuis 2007, au Parc Floral de Paris (12<sup>e</sup>).

Le 26/02/25, Monsieur Vauglin nous adressait un courrier nous informant qu'il avait contacté Madame Emmanuelle Pierre-Marie (maire du 12<sup>e</sup>).

Depuis, malgré nos nombreuses relances, nous n'avons plus aucune nouvelle du suivi de ce dossier.

➔ Nous allons donc relancer, une nouvelle fois, les services de la mairie du 11<sup>e</sup> afin de savoir si la mairie du 12<sup>e</sup> a répondu à la demande de notre maire.

⇒ **A suivre...**

## **4° Point sur les prochaines visites 2026 (Père-Lachaise)**

Notre commission Culture et Patrimoine va organiser avec Laurent Pivaut (commission Culture et patrimoine du Conseil des Seniors) une série de visites au Père-Lachaise sur le thème " **Les maires et élus du XIX<sup>e</sup>** ".

Elles auront lieu début février 2026 (avant les vacances scolaires et l'échéance électorale).

Dates à confirmer avec Laurent.

Un premier repérage aura lieu lundi 15 décembre.

Concernant les autres visites guidées

- *Les femmes remarquables du 11<sup>e</sup>* (balades dans le quartier prévues la semaine du 8 mars),
- *Les femmes remarquables au Père-Lachaise* (également prévues la semaine du 8 mars),
- *L'eau dans le 11<sup>e</sup>* (prévues semaine du 22 mars)

elles sont **annulées** en raison des élections municipales et de la mise à l'arrêt des activités des Conseils de Quartier.

## **5° Point sur le square Denis Poulot**

Dans le cadre de la préparation de nos visites sur les maires du 11<sup>e</sup> au Père-Lachaise, nous avons constaté que la dénomination du " Square Denis Poulot ", qui se trouve devant le parvis de la mairie, avait été supprimée lors du réaménagement de la place en 2006.

Ce square (inauguré en 1981) apparaît encore sur la carte officielle du XI<sup>e</sup> fournie par les services de la mairie et existe encore mais, dans les faits, plus aucune plaque ne mentionne son existence.

Pour mémoire, Denis Poulot fut un personnage illustre du 11<sup>e</sup> : Maire de 1879 à 1882, il a créé plusieurs manufactures, notamment une dans le 11<sup>e</sup> (avenue Philippe Auguste), remporté plusieurs médailles aux expositions, encouragé la création de la *Société du mariage civil*, doublé les cours du soir de la mairie, organisé une bibliothèque de prêt au sein de la mairie, fondé l'Asile laïque du 11<sup>e</sup> (crèche), créé une école de gymnastique et le gymnase Voltaire de la rue Japy.

Enfin, il a écrit *Le Sublime*, traité sur les ouvriers très qualifiés, ouvrage qui inspira *L'Assommoir* d'Emile Zola.

Il nous semble donc très étonnant de radier l'historique de cet homme en supprimant son nom et l'appellation de cet espace vert.

Aussi, nous allons contacter le Maire pour connaître la situation administrative actuelle de cet espace vert et de son appellation.

Au cas où les services auraient effectivement décidé de supprimer cette dénomination, nous demanderons officiellement de la réhabiliter en renommant cet espace vert " Square Denis Poulot ", tel qu'il a existé durant de nombreuses années, et en y apposant les plaques de rue nécessaires à ses deux extrémités.

## 6° Questions diverses

### A° Proposition de Sylvie : Mise en valeur de Laure Coutan-Montorgueil

Laure Coutan-Montorgueil, née Laure Martin le 29 octobre 1855 à Dun-le-Roi (Cher) est une sculptrice française.

En 1877, sa famille s'installe à Paris. Elle fabrique des sculptures en terre-cuite et ouvre son propre atelier. Elle rencontre des sculpteurs, tel Rodin. Comme Camille Claudel, elle devient l'élève du sculpteur Alfred Boucher. Elle expose régulièrement au Salon des artistes français. Côtoyant des artistes et des hommes politiques dont elle fait les portraits et qui l'appuient auprès des institutions, elle est l'auteur de bustes de célébrités (dont celui d'André Gill qui orne la tombe de celui-ci au cimetière du Père-Lachaise), de statues allégoriques et bénéficie de commandes de l'État.

Le 2 août 1881, elle épouse Georges Coutant à la mairie du 11<sup>e</sup>. Ils auront un fils le 26 mars 1883.

Elle a son atelier et son domicile dans le 11<sup>e</sup> (110 rue Oberkampf et 3 impasse Gaudelet).

Son époux meurt le 3 août 1890. Elle se remarie, le 25 septembre 1896, avec l'homme de lettres, Octave Lebesgue dit Montorgueil, d'où son nom d'artiste Coutan-Montorgueil.

Laure Coutan participe à l'Exposition universelle de 1893 à Chicago, avec Camille Claudel et Marie Cazin. Parmi les œuvres de la délégation de femmes françaises artistes regroupées dans le *Woman's Building*, elle présente sa sculpture intitulée *Le Printemps*.

Elle meurt le 14 novembre 1915 et est enterrée au cimetière du Montparnasse.

Sylvie propose de mettre cette artiste du 11<sup>e</sup> en valeur. Plusieurs pistes sont évoquées, dont la pose d'une plaque sur son domicile ou son atelier.

La commission va réfléchir et étudier le dossier.

### B° Imprimante salle 110

Nous regrettons fortement de ne toujours pas pouvoir utiliser l'imprimante installée dans la salle 110.

Pour rappel, nous sommes bloqués depuis le mois de mai 2025 et devons désormais aller à la MVAC pour effectuer nos impressions (nous disposons d'une heure le mercredi matin et d'une heure le vendredi après-midi). Ces deux créneaux, qui ont été octroyés à l'ensemble de tous les Conseils de Quartier, sont très courts et ne nous permettent pas de travailler dans de bonnes conditions.

De même, il ne nous est plus possible de pouvoir effectuer des scanners : La fonction clé USB a été supprimée, les scanners doivent désormais être adressés à l'un des deux coordinateurs de la cellule, qui doit ensuite nous les renvoyer par mail, un par un.

Ce nouveau protocole est **très contraignant** car il impose que les coordinateurs soient bien présents dans leur bureau pour nous permettre de mettre l'imprimante en marche (système de carte et non plus de code), ils doivent être également disponibles pour nous retransmettre tous les documents scannés, un par un.

Dans le cas présent, nous avions besoin de copier et de distribuer des documents lors de notre réunion, cela n'a malheureusement pas pu être possible, en l'absence des deux coordinateurs.

Ce nouveau mode de fonctionnement nous **pénalise** et nous empêche de pouvoir renouveler certains de nos projets. Nous le regrettons.

◦ ◦  
◦